



3858, rue Principale
Dunham (Québec)
JOE 1M0
Tél : (450)295-2722
Télec : (450)295-3287

PROCÉDURES 2020-2021

Le personnel de l'école

Fonctions

Directeur :

Secrétaire :

Concierge :

Préscolaire

1^{ère} année

1^{ère} année

2^e année

3^e année

4^e année

4^e année

5^e année

6^e année

Orthopédagogie :

Éducation physique :

Anglais :

Musique :

P.E.H.

Surveillantes :

Garderie :

Psychologie :

Psychoéducation :

Orthophonie :

Nom

Michel Moreau

Karine Beauchemin

Jean Cloutier

Diane Hamel

Alain Chalifoux

Pascal Guy

Isabelle Lambert

Marie Bolduc

Marilyn Minier

Manon Dussault

Marie-Pier Desgens

Isabelle Miltimore

Patricia Gilbert

France Nadeau

Bernard Smaghe

Martin Benoit

Chantal Fournier

June Lévesque

Diane Hamel (mat.)

Diane Hamel (midi)

Marie-France Côté (midi)

Émilie Richard (midi)

Audrée L.-Filion (midi)

Bianka Gaboriault (mat.)

Bianca Bélisle (TSDQ)

June Lévesque (ESDQ)

Bianka Gaboriault (ESDQ)

Patricia Avery

Catherine Lacroix

Vanessa Daigle-Delage

1. Horaire

Journée régulière :

Avant-midi : Entrée	7 h 48
Sortie	11 h 23
Dîner :	11 h 23 à 12 h 36
Après-midi : Entrée	12 h 36
Sortie	13 h 35 (mat) 15 h 03



Service de garde :

Dîner :	11 h 23 à 12 h 36
Après-midi :	15 h 03 à 17 h 30

2. Surveillance sur la cour d'école

Si vous ne prenez pas l'autobus et/ou si vous dînez à la maison, vous devez arriver sur la cour de l'école après 7 h 50 le matin et après 12 h 30 le midi. C'est une question de sécurité.

3. Déplacements

3.1 Le matin, à la récréation du matin et le midi dès la cloche, vous allez prendre votre rang immédiatement.

3.2 Lors de vos déplacements dans l'école, vous devez être en silence et vous devez circuler lentement sans courir.

Lors des entrées et des sorties, le matin, à la récréation, au dîner et au départ des autobus, vous



attendez aux premières portes le signal du surveillant.

- 3.4 Si vous arrivez à l'école par autobus, vous déposez votre boîte à lunch dans les casiers et vous sortez ensuite dehors.
- 3.5 Si vous retournez à la maison à pied, vous devez quitter immédiatement à la fin des classes, sinon vous devez aller au service de garde.

4. Circulation autour et dans l'école



La circulation à pied ou à bicyclette se fait uniquement par l'entrée sud de l'école, c'est-à-dire le côté de l'église.



5. Circulation autour et dans l'école (à l'attention des parents)

Nous vous demandons de vous adresser au secrétariat en tout temps. Si vous attendez votre enfant pour la fin de la journée, nous vous demandons de le faire au secrétariat et non dans le corridor du gymnase et de ne pas circuler dans les corridors. De plus, une permission spéciale doit avoir été obtenue de la direction, pour être sur la cour d'école durant les heures de classe. Si vous venez reconduire votre enfant à l'école le matin ou le midi, veuillez le déposer face à l'école et il ira rejoindre seul ses amis. Nous vous rappelons que la cour d'école est réservée à l'usage de celle-ci jusqu'à 18 h du lundi au vendredi. En ce qui concerne les retards, nous vous demandons de passer par le secrétariat pour en informer Karine. C'est elle qui fera le suivi aux enseignants et qui accompagnera votre enfant jusqu'à la classe. Si vous avez l'habitude de venir chercher votre enfant tous les soirs, en cas

de retard, s.v.p. aviser le secrétariat. Autrement votre enfant sera dirigé au service de garde dès 15 h 03. **veuillez également noter que le stationnement de l'école est réservé aux véhicules des membres du personnel.**

6. Transport par autobus

Avant de quitter l'école, vous prenez le temps de vous habiller correctement et au signal de la surveillante :

-  Vous vous rendez à l'autobus en marchant;
-  Vous montez immédiatement dans l'autobus pour prendre votre place.

Si vous ne prenez pas l'autobus le soir, vos parents doivent donner une autorisation écrite à votre professeur.

Aucun transfert d'autobus n'est accepté durant l'année.

Exemple : Aller chez un ami après l'école



7. Jours de mauvais temps

- 7.1 En cas d'intempéries **seulement**, vous pouvez entrer à partir de 7 h 41 le matin et vous diriger vers votre classe;
- 7.2 La récréation du matin et la récréation du midi ont lieu dans les classes.

7.3 Si la cour est trop détrempée ou boueuse, nous vous demandons de jouer sur l'asphalte seulement.



8. Dîner à l'école

8.1 Organisation

- ✍ 1^{er} dîner : 11 h 23 à 11 h 55
- ✍ 2^e dîner : 11 h 55 à 12 h 25
- ✍ Une table par classe et une table pour ceux qui prennent plus de temps pour dîner;
- ✍ Les changements de places se font aux étapes, c'est-à-dire 3 fois par année;
- ✍ Une rotation s'effectuera par classe pour le four à micro-ondes;
- ✍ Aucune nourriture à l'extérieur. Vous terminez avant de sortir.

8.2 Consignes

Avant le dîner

- ✍ Vous récupérez votre boîte à lunch en circulant à la file indienne;
- ✍ Vous allez aux toilettes et vous lavez vos mains.

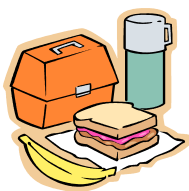
Au dîner

- ✍ Vous vous assoyez à la table de votre groupe à votre place et de façon convenable;
- ✍ Vous circulez seulement avec la permission de la surveillante;
- ✍ Vous parlez à voix basse;

- ✍ Nous conseillons une bonne alimentation. Gomme, bonbons et boissons gazeuses sont toutefois interdits.

Après dîner

- ✍ Vous nettoyez votre place et jetez vos déchets à la poubelle;
- ✍ Vous déposez votre cabaret au comptoir de la cafétéria ou votre boîte à lunch dans votre casier;
- ✍ Vous demeurez toujours dans la cour.



9. Collations

Nous demandons aux élèves que la collation de la récréation du matin soit « santé » (fruits, légumes, produits laitiers, craquelins, muffin santé). Les autres types de collation seront pour le dessert ou d'autres circonstances.

10. Vacances

Les vacances durant l'année scolaire ne sont pas encouragées par le personnel de l'école. Dans cette optique, les enseignants ne sont pas tenus de préparer les travaux avant votre départ et de procéder à de la récupération avec votre enfant à son retour. S'il y avait une évaluation de planifiée durant votre absence, l'examen ne sera pas repris. (normes et modalités 17-18 - École de la Clé-des-Champs) Cette décision a été prise suite à un taux d'absentéisme très élevé dû à des vacances au cours des dernières années.



11. Retard

Les retards non-motivés le matin ne sont pas encouragés par le personnel de l'école. Dans cette optique, les enseignants ne sont pas tenus de procéder à de la récupération avec votre enfant à son retour. S'il y avait une évaluation de planifiée ce matin-là, du temps supplémentaire ne sera pas accordé. De plus, une perte d'un point au permis de conduite est prévue à cet effet. Cela aura pour conséquence que l'élève pourrait se retrouver avec une conséquence suite à plusieurs retards. Cette décision a été prise suite à un taux de retard non-motivés le matin très élevé.

À DÉCOUPER ET RETOURNER À L'ÉCOLE

Procédures et code de conduite

2020-2021

J'ai lu et je m'engage à prendre connaissance et à respecter :

- Les procédures de l'école;
- Le code de conduite de l'école;
- La liste des obligations et des interdits.

Signature du/des enfant(s) : _____

Nous avons pris connaissance :

- Des procédures de l'école;
- Du code de conduite de l'école;
- De la liste des obligations et des interdits.

et nous incitons notre enfant à les respecter.

Signature d'un parent

